EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **03 novembre 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **trois novembre deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 27 octobre 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jérôme GODARD à Philippe BOHELAY, Cyril CINEUX à Pierre MIQUEL, Marion CANALES à Grégory BERNARD, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Sondès EL HAFIDHI à Christophe BERTUCAT, Jean-Pierre LAVIGNE à Nadia GUERMIT-MAFFRE, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Alain LAFFONT demande la présentation du vœu en première question de l'ordre du jour du Conseil. Monsieur le Maire n'y accède pas.
Monsieur Alain LAFFONT demande une suspension de séance à 18 h 10 à laquelle Monsieur le Maire accède.
Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire reprend la séance à 18 h 16.
Messieurs Grégory BERNARD et Louis COUSTES arrivent pendant la présentation de la question n° 1.
Madame Magali GALLAIS quitte la séance pendant la présentation de la question n° 5 et donne pouvoir à Monsieur Jean-Christophe CERVANTES.
Monsieur Antoine RECHAGNEUX quitte la séance pendant la présentation de la question n° 5 (fin du pouvoir donné par Madame Isabelle PADOVANI).
Monsieur Dominique ADENOT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 8.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 16 et donne pouvoir à Monsieur Alparslan COSKUN.

Rapport N° 6

CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE DES ENGAGEMENTS

Rapporteur : Monsieur Gérard BOHNER

La Municipalité s'est engagée en 2016 dans la mise en œuvre du Pacte de développement et de solidarité. Ce pacte vise à énoncer clairement les contreparties aux efforts demandés aux clermontois et à réaffirmer une ambition forte : poursuivre la mutation du territoire clermontois, tout en assurant un développement harmonieux dans la grande région Auvergne Rhône Alpes, dans un contexte budgétaire contraint. Le pacte de développement et de solidarité est organisé autour de quatre grands axes :

- rendre chaque jour la vie plus facile ;
- une ville attractive ;
- une ville plus solidaire et civique ;
- une ville dynamique et bouillonnante.

La Municipalité souhaite également être novatrice dans la gouvernance de ce pacte avec les clermontois.
Ainsi, en application des cinq engagements pris au Conseil Municipal du 23 juin 2017 en matière de Démocratie contributive, il est constitué un Observatoire afin d'évaluer la mise en œuvre des engagements pris, et particulièrement le respect du maintien de la fiscalité.

Constitution de l'Observatoire des engagements

L'Observatoire des engagements est constitué, pour la durée du mandat :

1/ d'un collège d'élus municipaux :
- un représentant par groupe politique.

2/ d'un collège d'habitants :
- 15 habitants tirés au sort sur les listes des anciens membres du collège habitants des CCVL ;
- 10 habitants en liste complémentaire, tirés au sort dans les mêmes conditions.

L'Observatoire des engagements est présidé par Monsieur le Maire. La présidence déléguée est assurée par Monsieur Gérard BOHNER, Adjoint au Maire à la Démocratie contributive. Madame NOUHEN est membre de droit en tant qu'Adjointe aux Finances.

Modalités de travail de l'Observatoire

L'Observatoire sera officiellement installé en décembre 2017 et débutera son travail en 2018, particulièrement dans le cadre de la préparation budgétaire de l'exercice 2019.
L'Observatoire pourra solliciter des précisions auprès de Monsieur le Maire, qui saisira les Adjoints concernés pour apporter les réponses.
Un rapport annuel présentant les conclusions de l'Observatoire sera présenté à chaque Conseil municipal de décembre, en parallèle du vote du Budget primitif.

Il vous est demandé, en accord avec votre commission :

- d'approuver les principes de constitution et les modalités de travail de l'Observatoire des engagements.
- d'approuver les modalités de composition de l'observatoire des engagements.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 08 novembre 2017

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint,

Gérard BOHNER